IDÉES GÉNÉRALES

Présentées par le Sieur Poyet, Architecte du Roi et de la Ville, sur le projet de la Fête du 14 juillet, à l'occasion du Pacte-Fédératif, entre les Gardes Nationales et les Troupes de Ligne de la France, pour célébrer l'époque de la Révolution.

L'époque de la Révolution ne pouvoit être célébrée plus convenablement que par la réunion de toutes les forces de la Nation. En effet quel spectacle plus imposant que celui d'un peuple entier, d'un peuple composé de plus de vingt-cinq millions d'individus, dont les Députés chargés de la volonté générale, se réunissent pour jurer d'être fideles à la Nation, à la Loi et au Roi, pour se vouer une amitié fraternelle et former une sainte coalition pour la défense et le maintien de la liberté commune. L'Histoire ne fournit que trop d'exemples de ces fêtes fastueuses ordon-

A

nées pour flatter l'orgueil des Conquérans et des Despotes; mais il étoit réservé à une Nation généreuse et vraiement grande par le sentiment de sa liberté, d'apprendre à l'Histoire à ne célébrer que les événemens consacrés par le bonheur des peuples. Il étoit également réservé au peuple de la Capitale de recevoir dans son sein ses freres d'armes de toutes les parties de l'Empire Français et de jouir du spectacle de l'auguste cérémonie qui résultera de cette réunion. L'Assemblée Nationale toujours juste dans ses Décrets, a voulu dans cette circonstance exercer au nom de tous les Français un acte de reconnoissance publique en donnant cet avantage au peuple de Paris, qui a tant fait pour la conquête et le maintien de la liberté, et qui a donné à ses freres l'exemple du courage et de la constance pour supporter sans murmures les privations momentanées, inséparables d'un nouvel ordre de chose, et du respect pour les Loix qui doivent former notre Constitution. Peuple généreux, tu vas donc dans un seul jour oublier tous tes maux; tu vas recevoir une récompense digne de ton courage et de ta loyauté : tes freres

accoureront de toutes parts ; tu les recevras dans tes bras, tu les presseras contre ton sein et dans les étreintes des sentimens fraternels, tu jureras en leur présence, et tu recevras leur serment, de vivre et mourir pour la liberté et les saintes Loix sur lesquelles elle est fondée.

Ainsi donc pour célébrer dignement cet événement à jamais mémorable, loin de nous ce faste inconsidéré qui annonce l'oppression plutôt que le bonheur des peuples, loin de nous également toute idée de mesquinerie qui feroit douter du bonheur et des ressources d'une Nation généreuse ; il faut que, dans cette cérémonie auguste, tout respire la grandeur et la simplicité qui conviennent à un peuple libre et puissant.

Lorsque Louis XIV, victime de sa propre ambition et d'une fausse gloire, vouloit en imposer à ses ennemis qui le croyoient épuisé, il donnoit des fêtes publiques pour célébrer des victoires qui flattoient sa vanité et faisoient le malheur de son peuple. Colbert en Ministre habile et pour plaire à son Maître, trouvoit dans le trésor public les moyens de donner un air

de grandeur et d'opulence à ce peuple épuisé par des guerres ruineuses et pour le fol orgueil de son Roi ; il employoit à ces fêtes des sommes immenses ; mais ce qui paroissoit consacré uniquement à l'ambition et à la vanité, tournoit à l'avantage du peuple par le concours des étrangers, qui venoient de toutes parts augmenter la consommation et le numéraire en France et donner la vie aux manufactures et aux arts. Si la politique de Colbert produisoit un si grand bien, que ne devons-nous pas espérer de la circonstance heureuse qui se présente pour dédommager le peuple de la Capitale des privations auxquelles il est condamné par le défaut de travail et la perte du commerce et des manufactures. La fête du 14 juillet, la fête de la liberté, attirera de toutes les parties du royaume une foule immense de bons Patriotes qui viendront partager notre joie et notre bonheur, et se réunir d'intention dans le serment qui y sera proféré. Les étrangers, n'en doutons pas, viendront respirer parmi nous l'air pur de la liberté et du bonheur, et reporteront dans leur patrie l'admiration, et le désir de nous imiter. Paris

sera donc à cette époque, si je puis m'exprimer ainsi, la patrie de la France entiere et celle de toutes les Nations qui aimeront à contempler un peuple libre et heureux. Il en résultera nécessairement que les ouvriers de toutes les classes seront occupés pendant un mois ou deux, que la consommation qui se fera dans la Capitale y augmentera le numéraire et que le peuple qui a tant souffert sera soulagé et bénira à jamais la circonstance qui lui procurera tant d'avantages. Il y a plus, à un peuple libre, à un peuple dont la volonté générale constitue la Loi, il faut des fêtes publiques : c'est-là que l'éducation politique se forme, que l'imagination s'échauffe et que tous les sentiments qui attachent à la chose commune se fortifient. Rappellons-nous que sous le régne du despotisme, les hommes se défiant les uns des autres, n'ayant aucun intérêt commun, se fuyoient, se cachoient et se méconnoissoient en se concentrant pour ainsi dire dans leur propre famille qui étoit le seul point de ralliement ; la politique du despotisme concourroit encore à entretenir cette fatale désunion et les sen-

374

timents de la nature et de l'humanité étoient presque les seuls qui liassent les hommes entr'eux : de-là ce fatal égoïsme qui les séparoit et les corrompoit. Les fêtes publiques motivées par de grandes considérations d'intérêts communs ont cela de particulier que le sentiment de chacun devient celui de tous par une espece d'électrisation dont les hommes les plus pervers ont peine à se défendre.

Ces considérations morales et politiques doivent seules motiver le programe de la fête Civique qui se prépare, et tout projet qui ne seroit pas appuyé par elles seroit indigne d'une Nation devenue, par son courage et sa sagesse, l'admiration du monde entier.

Loin de nous, donc encore une fois, toute idée qui, sans être fastueuse et inconsidérée, ne réuniroit pas la grandeur et la simplicité qui convient à un si beau sujet.

Le choix du local est de la plus grande importance, pour faciliter les dispositions de cette fête, et il n'en est pas qui y soit plus propre que le Champ-de-Mars. L'emplacement y est vaste, les issues grandes,

commodes et multipliées, l'enceinte si nécessaire pour maintenir le bon ordre, et éviter la confusion et les accidens, y est toute formée ; ce qui concourra à la sage économie que ces idées de grandeur ne doivent pas exclure, et embellira la cérémonie par un cadre de verdure. La position en est d'ailleurs heureuse ; d'un côté, les bâtimens de l'École-Militaire, dans lesquels le Roi sera commodément, et environné de sa famille, pour recueillir les hommages d'un peuple entier, rempli d'amour pour sa personne sacrée, et reconnoissant des efforts qu'il a partagés avec lui pour la liberté et le bonheur de la Nation ; de l'autre, la rivière et les terreins de Passy, disposés naturellement en amphitéâtre, pour faciliter l'aspect de la cérémonie. Enfin tout y est prévu et bien disposé, et l'on chercheroit envain un local plus convenable et plus beau que le champ de Mars.

Dans une fête de ce genre, le point le plus important est de réunir le plus de spectateurs possibles, parce que là, tout spectateur deviendra acteur dans la scène la plus auguste ; il faut, pour éviter le dé-

ordre et commander la décence, le silence et le recueillement du respect, que les spectateurs soient commodément et assis, il faut également former une enceinte, facile à garder, pour le maintien du bon ordre, qui ne pourra jamais être observé par un peuple immense, sans cette précaution indispensable. Ces motifs et ceux relatifs à la sûreté publique, m'ont forcément engagé à former autour du champ-de Mars, une vaste enceinte, au moyen d'un amphithéâtre disposé en gradins. Cet amphithéâtre immense pourra contenir environ cent quatorze mille spectateurs, tous assis. Le champ de Mars aura, d'après cette enceinte, la forme d'un cirque, terminé du côté de l'Ecole Militaire, par une portion circulaire, et du côté de la riviere, par une ligne droite. Au milieu de l'amphithéâtre, et immédiatement au-dessous, et adossé au principal bâtiment de l'Ecole Militaire, sera pratiqué un amphithéâtre particulier, pour l'Assemblée-Nationale. La place du Roi, du premier Citoyen, du plus zélé défenseur de la Constitution, enfin du Restaurateur de la Liberté Françoise, se trouvera naturelle-

ment au-dessus de cet amphithéâtre, devant le balcon qui décore le bâtiment, et qui sera disposé convenablement pour le recevoir. Le Président de l'Assemblée-Nationale sera placé au faite de l'amphithéâtre dont il vient d'être parlé. Cette partie de l'amphithéâtre contiendra une division destinée aux membres de l'Assemblée-Nationale, et le surplus sera occupé par la Municipalité de Paris, et par les Citoyens les plus recommandables de la capitale et du royaume, qui assisteront à la cérémonie. Le grand amphithéâtre du pourtour, sera occupé par les Habitans de la capitale, avec des billets qui seront distribués par la Municipalité et les sections de la Commune, aux citoyens actifs, ainsi qu'aux ouvriers, peres de famille et domiciliés à Paris, et à tous les habitans des Provinces qui, dans ce moment, se trouveront à Paris. Il sera pratiqué dans cet amphithéâtre des vomitoires, ou issues multipliées, pour faciliter la circulation des personnes qui y occuperont des places. Cet amphithéâtre sera terminé à la partie supérieure, par une platte forme disposée au pourtour, et sur laquelle seront établies

quatre-vingt-trois tentes pour les différens départemens de la France, et autant pour les troupes de ligne, mêlées entr'elles. Cette platte-forme contiendra environ cinquante-un mille spectateurs. Indépendamment de ces places, il y en aura encore tout au pourtour et au bas du grand amphithéâtre, un nombre d'environ quatre-vingt-dix-neuf mille, dans une enceinte formée par une barriere, et remplie de chaises qui y seront distribuées de la maniere la plus commode. Il y aura une pareille enceinte au milieu du cirque et au pourtour de l'emplacement destiné à recevoir l'autel de la Patrie, laquelle enceinte pourra contenir environ quatre-vingt-quatre-mille spectateurs assis sur des chaises; ensorte que les places destinées au Public qui assistera à la cérémonie, seront au nombre de trois cent cinquante mille, indépendamment des Gardes-Nationales et des Troupes de ligne, qui seront au milieu de ce Peuple immense de spectateurs, pour prêter le serment civique et jurer, en présence de la Nation et de son Chef, de se chérir en freres, et de maintenir la Liberté et la Constitution.

A l'extrémité du champ de Mars, du côté de la riviere, sera élevé un temple à la Liberté. Ce temple sera formé par quatre-vingt-trois faisceaux d'armes, qui porteront chacun le nom d'un des quatre-vingt-trois Départemens de la France, ils seront couronnés au sommet par un faisceau circulaire, auquel seront adaptés les Drapeaux des Départemens, qui se réuniront au point le plus élevé pour couvrir le temple; la statue de la Liberté sera placée au milieu. De chaque côté de ce temple sera élevé un arc de triomphe : l'un dédié à la *Nation*, et l'autre à *la Liberté*. Au milieu du cirque sera érigé l'autel de la Patrie, sur lequel sera proféré le serment du pacte fédératif. Cet autel sera élevé d'environ trente-six pieds, pour être apperçu de toutes les parties du champ de Mars.

Les différens monumens qui viennent d'être décrits, seront solidement construits en charpente, et recouverts en toile, pour présenter l'effet de la réalité.

Indépendamment des issues qui environnent le champ de Mars du côté de l'Ecole Militaire, il sera nécessaire, pour

faciliter les communications de l'autre côté de la riviere, d'y établir un pont de bateaux.

Les choses ainsi disposées, la cérémonie pourra être concertée de la maniere suivante : Les Gardes Nationales et les troupes de ligne se rassembleront le matin de bonne heure dans les emplacemens les plus propres à leur formation. Au signal convenu, les troupes parcoureront les principaux quartiers de la capitale, se rendront par les quais au pont de bateaux établi sur la riviere, dans la direction du milieu du champ de Mars. A l'isssue du pont, qui aura 60 pieds de largeur, les troupes entreront dans l'enceinte circulaire, formant place d'armes, et dirigeront leur marche vers le temple de la Liberté, pour y déposer les attributs de leurs armes et leurs devises qui seront inscrites sur les boucliers, suspendus aux faisceaux d'armes des 83 départemens, dont ce temple sera composé; et de-là, divisées en deux colonnes, elles entreront dans le champ de Mars par les deux arcs de triomphe établis de chaque côté du temple, et continueront leur marche qui aura lieu tout au pourtour du

cirque intérieur, en suivant la ligne ponctuée tracée sur le plan. Ces deux colonnes, après avoir ainsi parcouru l'intérieur, se rangeront en ligne de bataille dans l'espace compris entre le grand amphithéâtre et le cirque intérieur, et entendront de-là, et sous les armes, le service Divin, qui sera célébré sur l'autel de la Patrie. Ce premier devoir rempli, les Gardes Nationales, et les troupes de ligne, formeront une députation pour aller chercher le Roi et l'Assemblée Nationale, et les conduire au temple de la Liberté; le cortege sera accompagné par un individu des deux sexes choisis dans les sections de la Capitale, et dans toutes les époques des différens âges de la vie, depuis sept ans jusqu'à 100 ans, et plus s'il s'en trouve, pour lier en quelque sorte tous les âges de la génération présente et de la génération future, à la Constitution et au pacte Fédératif qui doit en être le plus ferme appui. Le cortege arrivé au temple de la Liberté, la statue en sera transportée en cérémonie sur l'autel de la Patrie, autour duquel seront placés les individus de l'un et de l'autre sexe, de tous les âges de la vie, environnés de l'As-

semblée Nationale. Au signal convenu, le Président prononcera la formule du serment qui doit consacrer le pacte Fédératif, et chacun prononcera ce serment sacré qui doit nous attacher à la défense de la Liberté et de la Constitution. La cérémonie sera accompagnée d'une musique militaire et de salves d'artillerie. Après le serment, on pourra chanter sur l'autel de la Patrie un *Te Deum*, pour remercier l'Éternel des bienfaits dont il a comblé la Nation la plus courageuse et la plus sage.

Pour éviter la confusion dans la marche de nos braves soldats, le peuple ne pourra entrer et sortir que par les avenues de l'Ecole Militaire.

A la fin de la journée et de la cérémonie, les troupes sortiront du champ de Mars de la même maniere qu'elles y seront arrivées; passeront par les arcs de triomphe, se réuniront sur la place d'armes, et défileront sur le pont de bateaux pour se rendre à leur destination respective. Le peuple sortira sans confusion ni désordre par les nombreuses issues ménagées dans la construction de l'amphitéâtre.

Il y a une foule de détails et d'acces-

soires dépendans de cette grande journée, qui ne peuvent entrer dans cette description générale; ces détails devront être concertés avec la plus grande précision, pour assurer le bon ordre et la tranquillité publique. Il suffira d'indiquer ici que l'artillerie de l'armée Parisienne pourra être distribuée sur la place d'armes, où le service s'en fera de la maniere la plus facile pour les différentes salves qui précéderont et accompagneront la cérémonie; que d'ailleurs les allées d'arbres qui regnent de chaque côté du champ de Mars, pourront être employées avec avantage aux différens services dépendans de la cérémonie.

L'enceinte formée pour la célébration du pacte Fédératif servira également à des fêtes publiques qui pourront être données au peuple le 15 et le 16 juillet; on pourroit à cet effet prépaper des illuminations adaptées au temple de la Liberté, aux arcs de triomphe, à l'autel de la Patrie et aux tentes qui couronnent le grand amphitéâtre d'enceinte, et que l'on pourroit lier entre elles par des guirlandes de lumieres. Il résulteroit d'une illumination ainsi disposée l'effet le plus magique et le plus grand,

et ces fêtes répondroient à la majesté de la cérémonie du 14 juillet.

L'exécution d'un aussi grand projet dans le peu de tems qui nous reste d'ici au 14 juillet, rencontreroit dans toute autre circonstance des difficultés presqu'insurmontables ; mais que l'on considère que tous les Entrepreneurs et Ouvriers de la Capitale sont sans ouvrage, et que l'on peut en employer à cette opération une grande quantité à la fois, sans craindre de confusion ni d'embarras ; il pourroit, à cet effet, être choisi dans toutes les Sections de la Capitale la quantité d'Entrepréneurs nécessaires pour l'exécuter en très-peu de tems. Nous ne devons pas douter du zèle qu'ils y apporteroient : leur honneur et leur intérêt y seroient également attachés, et pour s'en assurer davantage il seroit facile de concerter les précautions à prendre à cet égard.

La dépense qu'occasionneront les préparatifs de cette Cérémonie auguste, quoique très-foible en raison des avantages qui en résultetont pour les habitans de la Capitale, pourra peut-être paroître immense à ceux dont l'opinion n'est pas déterminée par

les considérations morales et politiques qui y sont attachées ; mais que l'on considère que toute cette dépense se feroit en main-d'œuvre, et seroit répartie entre une foule d'Entrepreneurs et d'Ouvriers dont le sort malheureux sera soulagé par ce travail. Au surplus, le détail estimatif que j'en ai fait séparément, pourra faire connoître encore mieux que tout ce que je pourrois dire ici, la multiplicité de canaux par où l'argent à dépenser circulera pour vivifier un nombre infini d'Artistes, d'Artisans et d'Ouvriers de toutes les classes.

J'avois pensé d'abord à faire en terrasse le grand amphithéâtre du pourtour. Ce moyen auroit présenté l'avantage d'économiser la dépense de la construction de celui en charpente, parce qu'on y auroit employé des atteliers publics ; mais de plus mûres réflexions m'ont fait renoncer à ce parti auquel les plus grands inconvéniens sont attachés. En effet, telles précautions que l'on prenne, ces terres nouvellement remuées seront extrêmement mobiles, et s'il arrivoit qu'il tombât une pluie abondante quelques jours avant la cérémonie, ou le 14 juillet même, le sol en seroit im-

praticable et donneroit infailliblement lieu à des accidens très-graves. On pourroit, à la vérité, fortifier ce sol avec du gazon rapporté; il en faudroit également rapporter sur le sol de l'intérieur du champ de Mars, qui sera fouillé pour former cette terrasse : mais où prendre la quantité de gazon qui conviendroit à cette opération? où prendre le tems nécessaire pour l'exécuter? et comment calculer d'avance la dépense qui en résulteroit en transports et qui surpasseroit de beaucoup la différence qu'il y auroit entre l'ouvrage en terrasse et celui en charpente, pour l'établissement de l'amphithéâtre? Il y a plus, les Spectateurs seroient debout toute la journée, ce qui seroit très-incommode, et le nombre ne pouvant pas en être limité aussi facilement que dans un amphithéâtre où ils seroient commodément assis; ils se fatigueroient, se presseroient. Comment alors concevoir le moyen de contenir quatre à cinq cents mille personnes mécontentes de leur position et cherchant à en prendre une meilleure et plus à portée de l'objet de leur culte et de leur curiosité. De-là, infailliblement naîtroient le

désordre et la confusion, et peut-être des malheurs très-grands. Il paroît donc convenable de préférer l'amphithéâtre en charpente, parce qu'indépendamment de la commodité que les spectateurs y trouveront, l'enceinte du champ de Mars sera parfaitement et solidement formée, et concourra nécessairement à maintenir le bon ordre et la tranquilité dans l'intérieur pendant la cérémonie. Il y aura d'ailleurs un avantage bien grand, c'est celui d'employer une foule de Charpentiers, et de Menuisiers, qui, n'ayant rien à faire, sont forcés de se répandre daus les atteliers publics, ou de souffrir là misère la plus affreuse.

J'AUROIS desiré, avec tous les Artistes de la Capitale, jaloux comme moi de concourir à ce grand œuvre, que l'on eût publié un Programme d'après lequel tous auroient été appellés à donner l'essor à leur Génie; mais le tems me presse, et le 14 juin, rien n'étant encore déterminé à cet égard par les Commissaires du pacte Fédératif, j'ai cru, non-seulement pouvoir, mais même devoir, comme Architecte de

480

388

la Ville, propôser mes idées sur cet important sujet. Heureux, trop heureux de consacrer mon tems et mon talent à ma Patrie, et de prouver dans cette occasion, comme dans toutes celles de ma vie, le zèle sans bornes et le feu qui m'anime lorsqu'il s'agit de sa gloire !

16 Juin 1790.

De l'Imprimerie de la Ve. DELAGUETTE, rue de la Vieille-Draperie.